

Compte-rendu Conseil d'école
lundi 22 juin 2026 18h

Présents :

Les parents délégués : Mme Ginestet, Mme Le Moal, Mme Rapp

Les enseignants : S Delobelle, A Poncelin, L Sartrand, L Sauret, et C. Hozenat (psychologue Education Nationale)

La mairie : M. El Hessni, M. Pelletier

Sont excusés : M. Eyssette (IEN), V Ribaud (enseignant)

En préambule, la psychologue de l'Education nationale fait un point sur le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté) sur l'école : Cécile Hozenat et Geraldine Rey (maitresse E) ont reçu des demandes des enseignants pour 27 % des élèves de l'école ; elles sont intervenue avec 18 % des élèves.

La psychologue a demandé au CMS (utilisateur des locaux d'intervention, à l'arrière de l'école) l'accès à une 2ème salle (l'enseignante spécialisée utilisant la 1ère salle).

Elle a un projet d'intervention en groupe pour l'année prochaine.

1. Approbation du précédent Compte-rendu du CE

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé.

2. Projets des classes pour la fin de l'année

- **Classe découverte (classes 1, 2, 3 et 4)** : Les élèves de la GS au CM2 sont partis en centre dans le Ver-cors, 4 jours et 3 nuits : 56 élèves (sur 66)

L'ATSEM de la classe 2 (Adeline Terki), également présente sur le temps périscolaire, a été autorisée à être présente en tant qu'accompagnatrice sur ce séjour. Merci beaucoup : sa présence a été précieuse pour les enseignants comme pour les élèves !

Pour le coût : l'argent récolté a permis d'organiser le séjour + de baisser le cout pour les fratries.

dépenses : 11.248€ (9.798€ centre + 1.450€ bus)

reentrées = 11.771€ (*mairie : 2380€ ; PEEP : 1000€ ; vide-grenier solidaire : 800€ ; marché de Noël : 770€ ; ravioles : 490€ ; subvention JPA : 1000€ ; Trousse à Projets : 1.216€ ; dons familles : 235€ ; fa-milles : 3.875€*)

total = +523€

Ce surplus pourra servir à une sortie pour la classe 1 en septembre.

Les classes 3 et 4 envisagent un séjour en camping pour l'année prochaine (en mai) avec un cout plus bas que le projet de cette année.

- **danse** pour les maternelles : pas d'intervenant trouvé (les personnes contactées n'avaient pas les agréments Education Nationale, ou les tarifs mairie ne correspondaient pas à leurs tarifs) ; nouveau contact pour 2026-2027

- **ateliers inter classes** : dernière semaine de juin, les 4 classes sont mélangées avec des ateliers argile, jeux, cuisine, cabanes...

- Organisation de **marchés de connaissances** : le dernier marché est prévu **le jeudi 2 juillet**, suivi d'un repas partagé (avec des préparations des élèves lors des ateliers du matin). Cette année, nous avons fait le choix de mettre le 2ème marché de 18h à 19h, pour faciliter la venue des parents travaillant.

- **Projet correspondance (classe 3)** avec une classe de Eure : une seule rencontre a été possible.

Un travail riche avec des échanges de courrier reguliers

- **liaison école-collège (classe 3)** : des activités communes (course d'orientation) ont eu lieu ; la visite prévue a été annulée par le collège suite à une grève des surveillants (le taux d'encadrants n'était plus bon). Ce projet sera reconduit l'année prochaine.

3. Evaluation d'école : retour

Nous avons donc reçu notre rapport final d'évaluation d'école.

Celui-ci est disponible pour consultation sur demande.

Voici les points qui nous paraissent intéressants :

- La transformation de l'espace devant le bureau de direction pour avoir une salle de réunion dédiée : nous demandons à la mairie de se pencher sur cet aménagement.
- La mise en place d'un outil de synthèse du parcours artistique et culturel pour les élèves, sur l'ensemble de la scolarisation à l'école, et d'un cahier culturel. Nous le mettrons en place dès la rentrée prochaine.
- Nous nous notons d'organiser une présentation formelle des parents délégués lors des réunions de classe de rentrée.
- La perspective de conseils des maitres (temps de concertation entre les enseignants de l'école) avec la présence du personnel du périscolaire nous paraît très intéressante. Nous avons déjà de nombreux échanges informels, sur notre organisation comme sur certains élèves en particulier. Il nous semble intéressant de formaliser ces échanges sur quelques temps dans l'année : à la pré-rentrée ; et 2 ou 3 fois dans l'année .Nous demandons donc à la mairie de prévoir ces temps dans l'emploi du temps des personnes concernées. Cela formaliserait un temps d'échange autour des élèves et du climat scolaire .

Ces temps pourraient être des mercredis matins, pour permettre la participation de tous les personnels. La mairie précise que le personnel périscolaire ne travaille jamais les mercredis. Ces temps devront donc avoir lieu sur les pauses méridiennes ou après 16h30, uniquement en présence du responsable périscolaire.

Les enseignants doivent donc formuler leurs propositions de dates et d'horaires à la mairie.

Ce rapport guidera les enseignants pour le prochain projet d'école.

4. Mairie – Service éducation : demandes pour 2026-27

- rappel des demandes du Conseil d'Ecole n°1 :

- Pas d'alarme intrusion : La mairie propose de donner des cornes de brume à laisser dans les malles. (proposition depuis mars 2025)

La mirie précise que les cornes de brume sont en rupture de stock.

La mallette PPMS a été rajoutée au CMS.

- A partir de la rentrée, les élèves de Pierjean ne prendront plus le bus pour la cantine (cantine sur place) ; les élèves de la classe 1 ne pourront donc plus bénéficier de ce bus sans frais pour revenir du cinéma.

L'école demande donc à la mairie si une solution pourrait être trouvée pour que les élèves de maternelle bénéficient toujours de 2 séances au cinéma sans devoir y consacrer un budget conséquent.

La mairie va étudier une solution pour budgétiser ce bus pour 2 trajets retours du cinema.

- Comme indiqué dans le point 3, nous demandons la transformation de l'espace devant le bureau de direction pour avoir une salle de réunion dédiée.

- Nous demandons à avoir un téléphone portable à disposition, avec un petit forfait d'appels. Cela nous permettrait d'être joignables lorsque nous sommes dans la cour ou que les élèves de la classe 3 sont absents (seul poste téléphonique en classe). Et surtout nous pourrions être joignables et joindre les parents lors des sorties (nous devons actuellement utiliser nos téléphones personnels).

La mairie propose d'aborder ce sujet à la réunion des directeurs à la rentrée, pour identifier le besoin de chaque école sur ce sujet.

De son coté, l'école doit clarifier ses besoins et les prioriser, entre la demande d'étendre la portée des téléphones fixes, et celle d'avoir un téléphone pour les sorties.

- Concernant les demandes d'1 ordinateur portable pour les enseignants des classes 2 et 3 (qui en sont dépourvues), la mairie indique que les autres écoles de Crest ne sont pas équipées d'ordinateurs portables mais de fixes. La mairie précise qu'elle préfère équiper toutes les écoles de la même manière.

L'école doit prioriser ses demandes (cabanes pour ranger les vélos des maternelles, vidéoprojecteur en remplacement pour les classes 3 et 4, ordinateurs portables), pour que la mairie puisse arbitrer en fonction des budgets.

- Nous souhaitons discuter avec l'équipe municipale des modalités de visite dans les locaux lors du temps scolaire. Nous aimerions être prévenus lors de ces visites dans les locaux. Lorsque ces visites interviennent dans les espaces de travail pédagogique (classes, salle de motricité), nous aimerions être

consultés sur les horaires nous convenant, pour perturber le moins possible le déroulement de la classe.

5. rentrée 2026

info : Lionel Sartrand est nommé sur l'école l'année prochaine, en tant que directeur. Bienvenue à lui !
Sylvie Delobelle sera à mi-temps jusqu'au 1er mars 2027 : elle sera alors en retraite.

prévisions d'effectifs (à ce jour) :

PS : 9

MS : 12

GS : 11

CP : 16

CE1 : 13

CE2 : 6

CM1 : 8

CM2 : 8

prévisions de classes (à ce jour) :

cl.1 = PS-MS : 21

cl.2 = GS-9CP : 20

cl.3 = CE2-CM : 22

cl.4 = 7CP-CE1 : 20

La repartition des élèves de CP entre les 2 classes sera réfléchi par l'équipe enseignante, et annoncée à la prérentrée.

postes d'ATSEM :

Un recrutement est prévu cet été pour le poste d'ATSEM de la classe 1, puisqu'Isabelle Baudouin ne sera plus en poste à la rentrée.

Les enseignants souhaitent avoir des informations sur le poste conjoint ATSEM (classe 2) – directrice du périscolaire : la mairie indique que ce poste ne sera pas pérennisé en 2026-27, il sera séparé. Les enseignants tiennent à souligner qu'ils ont pourtant apprécié cette formule, qui permet de construire un lien plus fort entre les élèves et l'ATSEM (et le périscolaire aussi), et entre les enseignants et le périscolaire.

La mairie ne souhaite pas poursuivre ce type de poste associant responsable périscolaire et ATSEM, car il y a trop de contraintes entre les 2, et l'encadrement passe à 1 adulte pour 14 élèves pour le périscolaire.

Il y aura donc un poste d'ATSEM à mi temps pour la classe 2 (recrutement cet été). Adeline Terki resterait responsable du périscolaire.

Le poste est prévu pour démarrer au 31 août. Les enseignants demandent à avancer la date, si possible, pour permettre une organisation préalable, pour démarrer sereinement la rentrée.

ménage :

Il n'y a plus qu'une personne pour le ménage des classes 2, 3 et 4 + toilettes + salle de sieste – cuisine – bureau - couloirs depuis quelques semaines. Comment est prévue l'organisation ?

Il faut faire un mail pour faire remonter les besoins prioritaires quand il y a des absences de personnel.

Pour la rentrée, une autre personne devrait être recrutée, mais la mairie a du mal à recruter pour ce poste pour compléter l'équipe des agents d'entretien sur l'école.

intervenant musique :

La mairie souhaite savoir pourquoi nous n'avons plus l'intervenant musique qui intervient sur les autres écoles : l'équipe explique que les interventions de la personne n'étaient pas toujours pertinentes et adaptées au niveau pédagogique, et ce malgré les remarques et les réunions pour améliorer ces séances de musique. L'équipe assume le choix de ne pas avoir d'intervenant musique : elle insiste sur la responsabilité pédagogique qui incombe aux enseignants pour les intervenants.

La mairie souhaite que l'équipe prenne à nouveau le temps de réfléchir à sa position, pour peut-être harmoniser avec les autres écoles.

L'équipe enseignante va en discuter et informera la mairie de son choix.

6. Mairie – Service éducation : demandes des parents délégués

- végétalisation de la cour et abords de l'école, isolation thermique du bâtiment : la végétalisation sera étudiée en budget mais notre école ne fait pas partie des priorités (d'autres écoles sont beaucoup moins

bien isolées). Il s'agit d'une programmation sur plusieurs années, avec des budgets conséquents. La mairie envisage une consultation citoyenne pour établir son plan d'actions.

- Il y aura un maintien des commissions restauration ; la prochaine a lieu le 30 juin 2026. Le marché avec le prestataire prend fin dans un an, la mairie évoquera à ce moment là un éventuel autre projet.

- Il y aura une tarification sociale en fonction du Quotient Familial dès la rentrée 2026 : le tarif sera calculé en fonction du QF (fourni par la CAF), avec une variation entre 2,80€ et 4,80 €s selon les revenus des parents.

La mairie aura accès au QF et appliquera le tarif correspondant selon la grille de tarifs qu'elle a établie.

- projet de sécurisation des voies d'accès aux écoles en mobilité douce (notamment pistes cyclables) : la mairie prend note de cette demande.

- personnel encadrant pour l'année prochaine : la mairie ne sait pas encore quel sera le personnel qui interviendra sur l'école à la rentrée.

- Quelle est la politique vis à vis des sévices sexuels et corporels sur les enfants, comment est recruté le personnel ? : il y a un contrôle du casier judiciaire ; il y a un point de vigilance de la part de la mairie dans l'accompagnement des personnels sur la posture et la gestion des conflits. Les responsables périscolaires font un point chaque semaine sur les diverses situations ; il y a des formations internes.

- demandes d'allongement du périscolaire le soir : la mairie note cette demande, mais précise que c'est financièrement compliqué.

- nombre d'élèves en baisse sur la commune : pas de fermeture de classes à prévoir pour la rentrée prochaine.

La mairie indique que la perspective annoncée par l'Education Nationale pour les prochaines années est que ce soient les mairies qui gèrent les fermetures entre les différentes écoles.

Date du prochain CE : le lundi 9 novembre 2026 à 18h00